

de 1910 ; sa présidence active assurait déjà l'efficacité de l'organisation, mais Mgr Bruchési voulut faire plus, et, dans une très belle lettre pastorale, Sa Grandeur adressa un chaleureux appel à ses prêtres en faveur du Congrès.

Enfin, l'épiscopat canadien tout entier salua avec joie l'annonce de cet événement, qui promet d'être mémorable dans les annales de l'Église du Canada.

Suivant les paroles de notre Saint-Père le Pape, « il n'y a guère, pour stimuler, chez les prêtres, le zèle de la gloire de Dieu, de moyen plus efficace que la méditation assidue de la charité divine. L'âme, en effet, s'y remplit de la grâce, les appels de Jésus-Christ, victime d'amour, provoquant tellement à lui rendre amour pour amour, que le plus grand bonheur est de répandre dans tous les cœurs cette divine charité. »

Pour le prêtre, en particulier, quel intime et puissant lien d'amour avec Jésus-Christ que la divine Eucharistie ! C'est dans cet auguste sacrement, en effet, que Notre Divin Sauveur témoigne plus spécialement au prêtre son infinie charité ; et c'est dans ce mystère qu'Il attend d'eux le témoignage le plus fervent de leur amour, par la pratique et la propagation de la dévotion à Jésus-Hostie. Qui doit être le premier, en effet, à faire rayonner dans l'Église ce foyer d'ineffables bénédictions, si ce n'est le prêtre, ministre de l'Eucharistie ? Qui, plus que le prêtre, doit communiquer aux âmes *cette effusion des richesses de l'amour du Christ* ? A qui, sinon au prêtre, les fidèles ont-ils le droit de demander, en même temps que la doctrine, l'exemple de la pratique eucharistique ?

Et quel plus salubre exemple peuvent offrir au peuple les prêtres d'une nation que celui d'une adoration collective, qui ne sera interrompue que par des chants et des discours sacrés, tous destinés à la glorification de Jésus dans le sacrement de son amour ? Dans quelle autre manifestation de piété et dans quelles autres méditations les prêtres eux-mêmes pourraient-ils puiser une force plus grande et un zèle plus ardent, pour leur sanctification personnelle et pour les travaux de leur apostolat ?

Aussi, on peut être assuré d'avance que les prêtres de notre pays, et, les premiers, les 3,500 membres de l'Association des Prêtres-Adorateurs, seront heureux et se feront un devoir de